

MARCHEZAIS



BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2011 - NUMERO 34

<http://marchezais.free.fr/>

Un nouveau Maire à Marchezais

Après 40 années passées à la tête de la commune, Bernard Letellier a souhaité mettre un terme à ses fonctions tout en restant membre du Conseil Municipal.

C'est donc par un vote en séance du Conseil le 25 mai que **Jérôme Depondt** a été élu Maire. Les adjoints **Fabrice Marchais** et **Josseline Vivien** ont été confirmés dans leurs fonctions respectives.

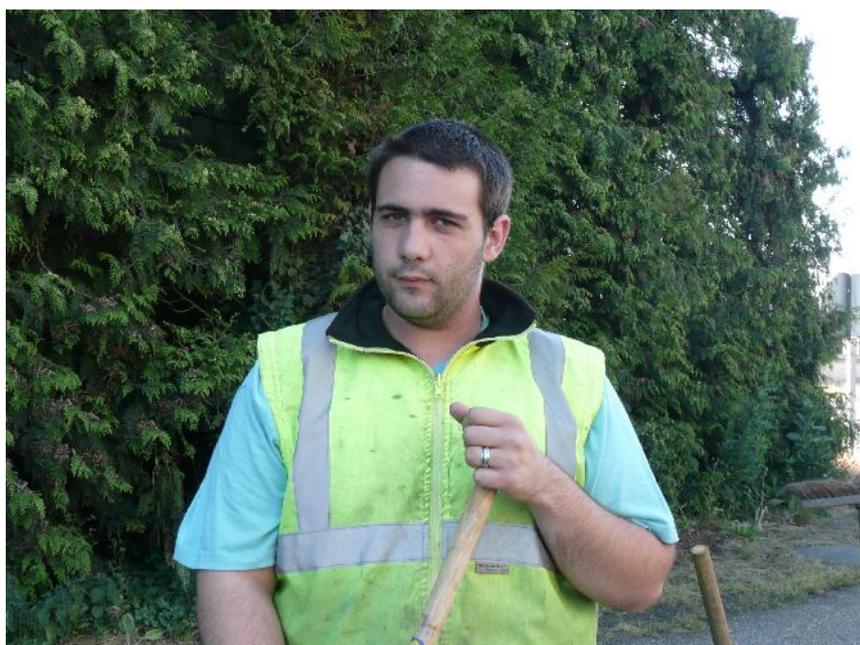
Le Conseil reste donc constitué tel qu'à l'issue du scrutin de 2008 pour assurer la plus grande continuité de la gestion communale.



Mouvements de personnel

Depuis le 1er juin 2011, Jean-Baptiste SACRATO remplace Philippe ANJOU qui a demandé sa mutation.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation dans notre village qu'il aura la charge d'entretenir.



MARCHEZAIS



BULLETIN MUNICIPAL
NUMERO 34 - JUIN 2011

Ce bulletin est édité par :

Mairie de Marchezais

Téléphone : 02 37 43 16 32

Télécopie : 02 37 43 17 87

E-mail :

mairiemarchezais@wanadoo.fr

Site internet :

<http://marchezais.free.fr/>

Heures d'ouverture au public :

Mardi

de 14h à 15h

Samedi *

de 9h à 11h30

** avec permanence du Maire
ou d'un adjoint*

Directeur de la publication :

Jérôme Depondt

Responsable de la rédaction :

Nicolas Ricordel

Comité éditorial:

Jérôme Depondt

Bernard Letellier

Guillaume Tempête

Nicolas Ricordel

Josseline Vivien

Publication tirée à 150 ex. par:

Imprimerie Poutret – Dreux



Dépôt légal :

juin 2011

Sommaire

- 2 Un nouveau Maire à Marchezais
- 4 Editorial du Maire honoraire
- 5 Editorial du Maire
- 6 Focus : 40 ans au service de la commune
- 9 Etat civil
- 10 Documents administratifs
- 11 Informations pratiques
- 12 Numéros utiles
- 13 Santé
- 15 Le don du sang, un acte citoyen
- 16 Budgets et finances communales
- 18 Travaux réalisés
- 19 Eau potable
- 20 Les Villages du Drouais
- 22 Les écoles de notre regroupement
- 24 Jardiner autrement
- 25 Focus
- 26 Bibliothèque
- 26 CCAS
- 27 Culte
- 28 Sport
- 29 Comité des fêtes
- 30 Quelques évènements de l'année passée...

La gare de
Marchezais
- Broué



Editorial du Maire Honoraire



Le 10 mai dernier, Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir, conformément à mes souhaits, a accepté ma démission de mes fonctions de Maire de la commune.

Élu pour la première fois à ce poste le 28 mars 1971, après déjà 7 années en tant que conseiller municipal, ces quarante années passées à présider la destinée de notre commune m'ont comblé plus que je n'aurais pu l'imaginer.

Bien sûr, la tâche fut parfois délicate, ingrate ou frustrante mais dans ces moments difficiles, les 37 conseillers municipaux qui ont siégé à mes côtés, et plus particulièrement les 6 adjoints qui ont pu m'épauler, ont tous été, avec les trois secrétaires de Mairie qui se sont succédés, d'une aide et d'un soutien précieux.

Mais plus que tout, votre confiance sans cesse renouvelée lors des différentes élections ainsi que vos témoignages de sympathie et vos encouragements, me font croire que j'ai su être à la hauteur de vos attentes et de vos exigences.

C'est donc vous, chers habitants, que je tiens, en premier lieu, à remercier pour ces quatre décennies où nous avons œuvré de concert afin que notre commune se développe et s'épanouisse, sans jamais sacrifier son identité rurale.

J'ai notamment une pensée émue pour celles et ceux qui au travers de leur investissement personnel, de leur temps et de leurs efforts, que ce soit en tant que président, membre associatif ou simple citoyen, ont contribué à embellir et divertir notre quotidien. Je partage, avec tous, de grands souvenirs et de très bons moments que je n'oublierai pas.

Je constate aujourd'hui, à quel point ces fonctions auxquelles, pourtant au départ, je n'osais prétendre, ont contribué à mon enrichissement humain et m'ont permis un accomplissement personnel inespéré.

Je souhaite naturellement les mêmes joies à mon successeur nouvellement élu au sein du Conseil Municipal en place depuis 2008 et dont je continue à faire partie.

Par conséquent, ce ne sont pas de véritables adieux mais bien seulement un au revoir que je vous adresse ici !

Vous assurant de ma sincère amitié,
Bernard LETELLIER

Editorial du Maire

À qui d'autre que Bernard LETELLIER revenait-il le soin d'introduire ce 34^{ème} bulletin tant il est la preuve de l'action qu'il a menée au sein de notre commune depuis plus de 40 ans (voir le focus consacré à l'action du Conseil au cours des 40 dernières années p.6 et suivantes).

Un éditorial ne suffirait pas à relater la quantité de réalisations dont il a été l'auteur avec les différents élus l'ayant entouré. Je tiens personnellement à l'en remercier mais surtout à saluer le dévouement qui fût le sien, toujours à l'écoute des élus municipaux et des administrés sachant avec sagesse garder en ligne de mire l'intérêt général : celui de la commune.

Comme il poursuit son mandat d'élu municipal au sein du Conseil, il pourra ainsi être le « sage » qui saura nous conseiller pour les actions futures. Je sais pouvoir compter sur sa fidélité, sur son amitié et lui en sais particulièrement gré.

Je tiens aussi à remercier les adjoints au Maire, Fabrice MARCHAIS et Josseline VIVIEN, d'avoir accepté de poursuivre leur mandat respectif à mes côtés ; le Conseil, reconnaissant leurs qualités et leur dévouement à la commune, les a réélus brillamment. Ils seront donc, toujours, autant que moi vos interlocuteurs privilégiés.

Je prends mes fonctions à mi-mandat d'une part et en cours d'année d'autre part et n'ai d'autre ambition que de servir MARCHEZAIS et les Marcherois au mieux de mes possibilités et dans la continuité des actions de mon prédécesseur.

Les réflexions engagées se poursuivront, à savoir :

* Une révision de notre Plan Local d'Urbanisme en tirant les enseignements des premières années de son application. Il ne s'agira pas d'une refonte mais de corriger les erreurs que notre inexpérience a laissés passer.

* Pour la distribution de l'eau, nous aurons prochainement à débattre de l'utilité de mutualiser celle-ci avec les autres communes du canton.

* Concernant la réfection des canalisations d'eau, rue de l'Église, plus que cinquantenaires ; nous aurons à décider d'un éventuel engagement de travaux de rénovation permettant la suppression des branchements en plomb et l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone. Le Conseil aura à étudier ces perspectives et à se prononcer prochainement.

* Pour le parking de la gare, bien que celui-ci soit sur la commune de Broué et que la compétence en soit déléguée à la communauté de communes Les Villages du Drouais, nous aurons à cœur que les solutions trouvées soient en harmonie avec nos souhaits et facilitent le stationnement et la circulation dans la cour de la gare sans créer de stationnements parasites dans les rues de notre village.

Comme vous le constatez, les chantiers ne manquent pas et mon souhait est de les faire progresser sans que la fiscalité locale soit modifiée car il est important que notre commune n'ajoute pas sa part à toutes les majorations de charges que nous subissons.

Je m'inscris donc résolument dans la continuité de Bernard LETELLIER que je vous invite à venir féliciter le 13 juillet à 18 h 30 à la salle communale à l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle il sera fait Maire Honoraire de MARCHEZAIS.

Le Maire,
Jérôme DEPONDT



Focus

Bernard Letellier, 40 ans au service de la commune...

... c'est 40 ans de réalisations importantes. Voici la liste non exhaustive des grandes étapes de ces 40 dernières années dans la commune de Marchezais, compilées par Madame Vivien.

1972

Citerne incendie rue de la Gare.

1974

Création du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) regroupement scolaire avec les communes de Broué, Germainville, La Chapelle -Forainvilliers et Serville.
Adhésion au SYROM (Syndicat Ramassage des Ordures Ménagères)

1975

Extension de la Mairie avec l'Arsenal. Renforcement de la canalisation d'eau potable rue de la Libération. Réfection de la toiture de l'église côté nord.



1976

Le premier lotissement « Allée de la Butte » et « Allée Cardot »

1977

Adduction d'eau venant d'Abondant, Réalisation de l'écusson de Marchezais.

1978

Le premier bulletin municipal est édité. Pose des plaques de rues et des numéros aux habitations.



1979

Renforcement de l'eau potable rue de la Libération.

1980

Aménagement de la rue des Alouettes (cession de terrain lors de la division de la propriété Dandre)

1981

Achat de la maison Georges devenue la salle communale (les aménagements ont été réalisés au cours des années suivantes, par des habitants). Obtention pour un franc symbolique de la « salle du Jeu de Paume » lors de la division de la propriété et de la création du lotissement de « l'allée des Tilleuls » par un particulier. Les trottoirs rue de la Gare sont réalisés. Busage d'eaux pluviales sur une partie rue de la Libération et rue de l'Eglise.

1982

Réalisation de l'abribus rue de la Gare par les parents d'élèves (la commune a fourni les matériaux). Busage d'une partie du fossé derrière la mairie. Assainissement eaux pluviales Impasse Potier .

1984

Réalisation du lotissement « allée des Tilleuls » par un lotisseur privé. Inauguration de la salle par M. Hubert Baraine, Conseiller Général.

1985

Réfection de la toiture du clocher de l'église. Trottoirs rue de l'église en allant sur Serville.

1986

Prolongement du busage eaux pluviales rue de la Libération et trottoirs.



1988

Réfection de l'électricité dans l'église. Remise de la médaille du 70ème anniversaire de la guerre 14-18 à M. Eugène FOLLET.



Focus

Bernard Letellier, 40 ans au service de la commune...

1989

Première extension du terrain de jeux. Première étude sur le tout à l'égout, le Conseil ne donne pas suite. Installation de la bibliothèque avec la BDP d'Eure-et-Loir à la Mairie.

Création du parking de la gare avec la commune de Broué, subventionné par le Conseil Général.

14 juillet : fête du bicentenaire de la révolution, participation massive des habitants habillés comme au temps des révolutionnaires. Le 21 mars, plantation de l'arbre de la Liberté

1991

Construction de l'abribus rue de l'Eglise, aidé par le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme d'Eure-et-Loir) qui nous a conseillé aussi pour la salle et la Mairie ; nous recevons un prix du Conseil Régional.

Extension du cimetière avec l'achat d'une parcelle à M. LOURTIL. Installation de l'informatique à la Mairie. Prolongement du busage du fossé derrière la Mairie.

1992

Construction de la nouvelle Mairie, l'ancienne étant devenue trop petite.



1994

Mise en souterrain des réseaux électriques et téléphones rue de la gare, la commune en a profité pour installer l'éclairage public et poser les lampadaires qui y sont actuellement.

Réalisation du lotissement de la « Sapinière » par un particulier, nous laissant l'espace vert le long de l'allée.



1995

Réfection de la toiture de l'église côté Sud.

1996

Étude « Cœur de Village » : il s'agissait de mener une étude d'aménagement paysager du village, de trouver une ou des maisons pour faire du locatif et nous pouvions obtenir des subventions pour les aménagements. Or nous n'avons pas trouvé de maison à vendre à cette époque, et cela avait malgré tout un coût pour notre commune et nous pensions toujours au tout à l'égout.

1997

Lotissement privé de « l'impasse de la Gaudonnerie ». Remplacement de la canalisation d'eau potable sur toute la longueur de la rue de la Gare. Aménagement du carrefour rue de l'Eglise/rue de la Libération

1998

Réfection totale de la voûte de l'église qui commençait à tomber et devenait dangereuse.

Électrification de la cloche et illuminations extérieures (clocher et projecteur). EDF nous a remerciés pour l'illumination en nous remettant un chèque de 5000 Francs. Remplacement du chauffage à gaz à la salle, par du chauffage électrique.

Rentrée des élèves au collège « Charles de Gaulle » à Bû, qui vient d'être construit.

1999

Tout à l'égout : reprise de l'étude. Un budget « assainissement » est créé. Les frais sont payés par les abonnés aux mètres cubes consommés. Pour ces travaux les subventions étaient de 70 % pour la station et 50 % pour les réseaux. Un projet relativement long, entre toutes les études, les marchés, les travaux, il a été mis en service le 15 juillet 2002.

2000

M. YANUZ fait don du terrain qui fut le jardin de son grand-père, impasse Potier et demande qu'il soit appelé « jardin de Raphaël » en son souvenir de son seul fils décédé jeune. Accord du Conseil et nous y plantons l'arbre de « l'an 2000 ».

Clôture du cimetière



Focus

Bernard Letellier, 40 ans au service de la commune...

2001

Adhésion de notre commune à la « Communauté de Communes du Drouais-Est ». Le Conseil avait toujours refusé, les perspectives de développement qui étaient en projet nous ont décidés.
Pose des glissières de sécurité dans le virage sur la route de la Libération.

2002

Remplacement de la canalisation d'eau potable impasse Potier, en même temps que le tout à l'égout, nous avons profité de la tranchée.
Idem impasse de la Gaudonnerie, en plus du busage des eaux pluviales, mise en souterrain de tous les réseaux, avec pose de lampadaires, de bordures caniveaux et enrobé.



2003

Réalisation par un particulier du lotissement de « l'Allée de la Sommière ».
Busage des eaux pluviales le long de la rue de la Libération, récupérant les eaux du parking, de l'Allée Cardot et de l'Allée des Tilleuls afin de limiter l'écoulement rue de l'église.

2005

Enterré électricité et téléphone impasse Potier, en même temps l'éclairage public et installation des lampadaires.
Aménagement du terrain de jeux : plantations, terrain de boules et terrain stabilité pour volley ou autre, lampadaires (allumés aux heures des cars pour les enfants venant de la Sapinière).
Achat d'un nouveau tracteur plus puissant que le précédent.

2006

Extension du parking de la Gare, sans notre participation, les frais ont été pris en charge par la communauté de communes.
Mise en place par la Communauté de communes de la politique petite enfance et enfance-jeunesse (garderie le matin et le soir, le mercredi et les vacances).



2008

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune.
Installation de jeux sur le terrain.



2009

En novembre 2009, M. LETELLIER réalise un de ses vieux souhaits : il est accueilli à l'Elysée par le Président de la République pour une réunion sur la future réforme des collectivités territoriales.



Etat civil

NAISSANCES :

DINART Kali (allée des tilleuls)	30 août 2010
NIQUET Nathan (rue de la gare)	30 août 2010
SÉNÉ Loucas (rue de l'église)	21 avril 2011

MARIAGE :

BRILLANCEAU Sandrine et FEYDEAU Vincent	10 juillet 2010
---	-----------------

DÉCÈS

FOLLET (née MONTBAILLY) Paulette, décédée en maison de retraite le 4 décembre 2010 (née en 1913 à Marchezais)

NOUVEAUX HABITANTS

Mlle Sophie DEMY et M. Matthieu FOUILLEUL	1 bis, ruelle Potier
M. et Mme Bruno et Corinne QUINIOU	3, ruelle Potier
M. et Mme David et Sandrine BARIS	5 ruelle Potier
M. et Mme Laurent et Françoise MOTILLON	7, ruelle Potier
Mme Dominique CHATELLIER et Jérôme LEDIEU	4 bis, Allée des Tilleuls
M. et Mme Ferdi et Alice CAKAR	8, rue du Prieuré
Mlle Sonia MONFORT et M. Sébastien SANSONE	8 bis, rue de l'Église
Mlles Charline LABORIE et Émilie POIRIER	9 rue de l'Église
Mme Fatima ELBARJ et M. Rafik DABABI	18, rue de l'Église
Mlle Dorothée NEAU et Frédéric HOAREAU	3, Allée de la Sommière
Mme Laurence BOUGRELLE et Christian POUSSIN	6, Allée de la Sommière
Mme Frédérique HARMAND et M. Jean-Marie SERGENT	8, rue de la Libération



« Angelo FRANCIA 1879 »

M. Marc Sallé nous a permis d'identifier la Marianne de la Commune. Elle est très célèbre en France et dans notre département (51 bustes sur 184 identifiés à ce jour en Eure et Loir).

Buste à l'antique coiffé du bonnet phrygien - jusqu'alors jugé sédition- et de la couronne de laurier (gloire). Ses cheveux sont dénoués en signe d'émancipation.

Elle est revêtue d'une cuirasse (volonté de défense) recouverte à l'antique d'une dépouille de lion dont les deux pattes sont nouées sur la poitrine (force et courage). Sous son sein droit des feuilles de chêne symbolisent la force de l'Etat et entre les pattes du lion apparait un soleil (Lumière, ère nouvelle)

Ce modèle fut proposé à la mairie de Paris en 1879 lors d'un concours destiné à choisir un buste pour les nombreux édifices publics de la capitale. Non retenu, il connut cependant un grand succès commercial.

Une version en fonte d'acier, pour les places publiques, fut diffusée par les fonderies Durenne. On la trouve surtout dans le sud de la France.

Angelo FRANCIA est né à Rodez en 1833. Il expose au salon de Paris entre 1867 et 1882. Parmi ses œuvres : bustes de Théophile de Marcol, de Mgr Bauer, de la marquise de Blocqueville et d'Aurélien Scholl.

M. Marc Sallé tiendra une conférence le 2/10/2011 à 20h à la Salle polyvalente de Boutigny.



Documents administratifs

Documents	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Légalisation de signature	Mairie	Carte d'identité et justification du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire ou ses adjoints
validation annuelle du permis de chasse	Perception	Timbre de la fédération Attestation d'assurance Permis de chasse	Se procurer le timbre auprès de la Fédération du département choisi
Certification d'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls	Mairie	Présence d'un parent avec livret de famille et carte d'identité du mineur	En cas de divorce des parents, fournir le jugement de la garde des enfants
Carte grise	Sous-préfecture	Certificat de vente carte grise barrée et signée par le vendeur, certificat de non-gage, copie carte d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique des véhicules de plus de 4 ans datant de moins de 6 mois	
Certificat de concubinage / de vie commune	Délivrée par la Mairie sur l'attestation de 2 témoins français, majeurs, non-parents munis de leur carte d'identité non périmée	Carte d'identité des deux concubins et justificatifs de domicile commun	
Carte nationale d'identité	Mairie	Extrait d'acte de naissance (si ancienne carte >12 ans) ancienne CNI 2 photos 1 justificatif de domicile	Validité de 10 ans 25€ de timbres fiscaux si perte ou vol de l'ancienne CNI
passport	Mairies équipées du système biométrique (voir encart page 5) Sous-préfecture, Préfecture, par l'intéressé lui-même; pour un mineur : par son représentant légal	2 photos 1 justificatif de domicile Extrait d'acte de naissance Timbre fiscal au tarif en vigueur	Validité de 5 ans pour les mineurs, de 10 ans pour les majeurs
Carte d'électeur / inscription sur les listes électorales	Mairie	Carte d'identité Justificatif de domicile	Avoir 18 ans
Livret de famille	Mairie de célébration du mariage ou mairie de naissance du premier enfant		
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile		
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer Nom, prénom, date	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse - pour certaines mairies, la demande peut être réalisée sur l'Internet
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer Nom, prénom, date	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer Nom, prénom, date	
Extrait d'acte de naissance de Français nés à l'étranger	Service central d'Etat civil BP 1056 44941 NANTES cedex 9	Indiquer Nom, prénom, date	Sur internet : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/Dali/index2.html
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille, certificat de décès délivré par un médecin	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Casier judiciaire	Service du casier judiciaire 107, rue du Landreau 44079 NANTES cedex 9	Joindre à la demande la copie de la CNI et une enveloppe timbrée	
Recensement	En mairie ou au Centre du service national de Tours Csn-trs-com@dsn.sga.defense.gouv.fr	CNI et livret de famille	Dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire
Déclaration de travaux	Mairie	Déclaration préalable à remplir pour analyse et traitement en mairie	Pour les constructions d'une surface > 2 m ² et < 20m ² , les ravalements, les clôtures, modification de l'aspect extérieur d'une construction existante
Permis de construire	Mairie	Dossier à remettre en 5 exemplaires pour analyse en mairie et transmission à la DDT	Pour toute construction > 20 m ²

Informations pratiques

Déchèteries

Nous vous rappelons que la déchèterie de Boutigny est désormais capable de collecter les DEEE (Déchets Équipements Électriques et Électroniques).

Les DEEE, c'est quoi ?

- Petit et gros électroménager
- jeux ,électronique grand public
- outils
- informatique ,téléphonie ,etc ...

Le gardien est là pour vous renseigner et vous guider sur le site, des emplacements de collecte bien précis étant réservés à ces "déchets".

Pour les autres déchets, vous pouvez toujours vous rendre à la déchèterie de Bû, dont les horaires sont les suivants :

Du 1er novembre au 29 février

Le lundi de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Du 1er mars au 31 octobre

Lundi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Relevé des compteurs d'eau

Dans sa séance du 25 février dernier, votre Conseil Municipal a décidé de décaler le relevé des compteurs d'eau afin de réorganiser les facturations des services communaux de l'eau et de l'assainissement.

C'est pourquoi, à partir de cette année le relevé des compteurs s'effectuera désormais à la fin avril et l'assainissement sera facturé courant mai. L'eau, comme auparavant, sera facturée courant juillet. Naturellement, en 2011, seuls 10 mois d'abonnement seront appelés. Et en 2012, la période de facturation s'étalera alors, de nouveau, sur 12 mois.

Nous vous rappelons, par ailleurs, qu'en cas de difficultés, il vous est possible de prendre contact avec le percepteur en trésorerie d'Anet (02.37.41.91.19)

Tarif de location de la salle communale

Location pour 24 heures

- particuliers résidant sur la commune	120 €
- particuliers hors commune *	237 €
Supplément chauffage du 1er octobre jusqu'au 1er avril	30 €

Location pour 12 heures

- particuliers résidant sur la commune	84 €
- particuliers hors commune *	170,40 €
Supplément chauffage du 1er octobre jusqu'au 1er avril	21 €

Un chèque de réservation est exigé. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la mairie.

* dont 15€ pour le Comité des fêtes, pour la location des tables et chaises



Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible !

Chacun peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons.

Chaque année, 850 000 tonnes de courriers non adressés

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits.

Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 31 kg par foyer. Les imprimés publicitaires représentent 80% de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 13% et les publications des collectivités locales, 7%.

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Ces autocollants mentionnent en général le souhait de continuer à recevoir l'information de sa collectivité.

Vous pouvez vous procurer ces autocollants sur le site internet du Ministère de l'écologie ou en vous adressant à la Mairie de Marchezais



Numéros utiles

Maire : 06 84 43 46 21

Jérôme Depondt

-

1er adjoint : 06 09 23 23 81

Fabrice Marchais

-

2e adjoint : 02 37 43 22 96

Josseline Vivien

Gendarmerie d'Anet
Centre anti-poison
Centre des Impôts (Dreux)
Perception (Anet)

02 37 62 59 90
01 40 05 48 48
02 37 38 06 00
02 37 41 91 19

Electricité (SICAE-ELY)
Urgence dépannage gaz
SNCF
Allo Service Public

01 34 94 68 00
0810 28 27 26
08 36 35 35 35
3939

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS 18

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112

Médecins généralistes à proximité :

Laspougeas Alain
5 r Dreux 28410 BU
02 37 82 10 22

Potier Dominique
5 r Dreux 28410 BU
02 37 82 10 22

Tavernier-Bauduin Nathalie
17 r Georges Bréant Marolles 28410 BROUE
02 37 43 24 76

A noter :

Madame **Zohreh SALIMIAN**, Psychologue Clinicienne / Psychothérapeute, a ouvert son cabinet sur notre commune. Les consultations sont sur rendez-vous :

17 rue de la gare , Marchezais
Tél.: 02 37 82 99 04 / 06 33 79 17 82

PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Depuis le 26 mai 2009, la mise en œuvre du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure et Loir.

Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 18 mairies habilitées du département. Compte-tenu de l'emplacement géographique de notre commune, une dérogation permet de se les procurer également à Houdan (N° de tél : 01 30 59 62 30)

Le dossier pourra être retiré à la mairie de Marchezais, vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à produire). Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.

Pour information et rendez-vous :

Mairie Anet : 02 37 62 55 25
Mairie Dreux : 02 37 38 84 91
Mairie Vernouillet : 02 37 62 85 00





L'hôpital de Houdan est un hôpital local comprenant un centre de santé (urgences de proximité, consultations généralistes et spécialistes, plateau d'imagerie médicale), un centre périnatal de proximité (voir ci-contre), une coordination géronologique et une coordination handicap locale, un espace d'information santé pour les jeunes de 11 à 25 ans,...

CENTRE DE SOINS DE PREMIERE INTENTION De 9 h 00 à 20 h 00 du lundi au vendredi, le samedi jusqu'à 13 h 30			
MEDECINE GENERALE Sans rendez-vous			
LUNDI	Dr DESPRES → 9h00/16h00 Dr SALAMA → 9H00/20H00	JEUDI	Dr ROUIDIERE → 9h00/16h00 Dr DESPRES → 16h00/20h00
MARDI	Dr BABLED → 9h00/13h30 Dr NICOLAS → 9h00/13h30 (tous les mardis) 13h30/16h (2 mardis par mois) Dr SALAMA → 13h30/20h00	VENDREDI	Dr DESPRES → 9h00/16h00 Dr NICOLAS → 9h/13h30 Dr SALAMA → 13h30/20h00
MERCREDI	Dr SALAMA → 9H00/16H00 Dr NICOLAS → 13h30/20h	SAMEDI	Un médecin → 9h00/13h00

Vous trouverez page suivante les horaires de consultation pour chaque spécialité

CENTRE PERINATAL DE PROXIMITE A L'HOPITAL LOCAL DE HOUDAN

 Lucienne DUBOIS, Sage-Femme

 Docteur TRIBALAT Sylvain,
Gynécologue Obstétricien - CH Dreux

 Docteur Bruno THIS, Radiologue

 Laure DESJOUIS, Psychologue

 Emilie ROBIN, Diététicienne

 Eve DE WAUBERT & Fella NASRI,
Rééducation du périnée

 Patricia GIRAULT
& Marie-Françoise BOULVRAY
Secrétaires

• Consultations et suivis de grossesse

Entretien du 4e mois les lundis et jeudis de 9h00 à 14h00
Tél.: 01 30 46 18 01

• Échographies obstétricales

Les mardis sur rendez-vous
Tél.: 01 30 46 18 23



• Préparation à la maternité

8 séances les mardis de 13h30 à 16h30
(un samedi matin sur les 8 séances avec les pères)
Tél.: 01 30 46 18 01

• Groupes de parole

Pour le soutien après l'accouchement
Le 1er mardi du mois de 9h30 à 12h00
Tél.: 01 30 46 18 01



• Rééducation du périnée

Les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00
Tél.: 01 30 46 18 01

Santé



Pour les consultations suivantes, veuillez prendre rendez-vous au 01.30.46.18.00 (sauf information particulière)
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

MEDECINE GENERALE	Dr BABLED Henry	Lundi → 9h00/12h00 Samedi → 9h00/12h00	ANESTHESISTE	Dr BOUGNET Josiane	Lundi → 14h00/17h00
	Dr BAZIN Michel	Lundi → 17h30/18h30 Mardi → 9h30/11h30 Mercredi → 10h00/11h20		CARDIOLOGIE	Dr BAGET François
CONSULTATION DOULEUR ET MEDECINE GENERALE	Dr GRANGE Claude	Lundi → 15h00/18h00 Mercredi → 15h00/18h00	DERMATOLOGIE		Dr HENN Ulrich
ALCOOLOGIE	Dr BABLED Ginette	Mardi → 09h00/11h30 Vendredi → 9h00/11h30 Samedi → 9h00/12h00		GASTRO-ENTEROLOGIE	Dr TROCHET-DAVY Isabelle
	Dr BERTRAND Corinne	Vendredi → 14h/17h Samedi → 9h/12h 1 samedi/2	Dr AUBERTIN J-Marc		Mardi → 9h15/11h45
ORTHOPHONIE RDV tel : 01.30.46.14.96	Me PERRIER Sylvia	Vendredi après-midi	PSYCHIATRIE	Dr BAZZONI Marc	Vendredi → 14h30/17h30
ALLERGOLOGIE	Dr BOUIN Valérie	Lundi → 14h00/16h30 Vendredi → 14h00/16h30		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.88.61.61)	Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)
		Mes MERICHE-NASRI Fella Eve DE WAUBERT	Lundi → 9 h/12h Jeudi → 9 h/12h	Dr GAMEROFF	Mercredi → 13h30/14h45
KINESITHERAPEUTES REEDUCATION DU PERINEE			SOINS INFIRMIERS	Infirmières DE	Lundi au vendredi → 9h00/18h00 Samedi → 9h00/12h00
PNEUMOLOGIE	Dr POUJOL Vincent	Vendredi → 14h20/17h00	SAGE-FEMME	Me DUBOIS Lucienne	Lundi-Jeudi → 9h00/17h00 : Consultation sur RDV Mardi → 13h30/16h30 : Cours de préparation à la naissance 1 ^{er} Mardi du mois → 13h30/16h30 : Groupe de parole post-natal
O.R.L.	Dr GOUDARD Philippe	Mardi → 14h00/18h00			GYNECOLOGIE
AUDIO-PROTHESISTE AUDIOMETRISTE	CLEMENT A-Sophie	Jeudi → 14h00/16h20 En Alternance 1 semaine/2	Dr TRIBALAT Sylvain	Dr ROUDIÈRE J-Louis	
	BOULANGER Martine	Jeudi → 13h20/17h20			Samedi → 8h30/12h15 Mercredi → 8h30/12h15 (chaque 2 ^{ème} Mercredi de chaque mois)
ENDOCRINOLOGIE	Dr LEROY Florence	Jeudi → 9h 50/11h10 sur prescription médicale	CHIRURGIENS ORTHOPEDISTES	Dr NTIDAM Hafid	Mardi → 14h00/17h00
ANGIOLOGIE/ PHLEBOLOGIE	Dr ECALARD Patrice	Mardi → 9h00/12h00 Doppler uniquement Jeudi → 9h30/18h45		Dr MERLO Laurent	Jeudi → 14h30/18h00
OPHTHALMOLOGIE			RADIOLOGIE ECHOGRAPHIE MAMMOGRAPHIE Tel : 01.30.46.18.23	Dr CONAN Djamilia	Lundi → 9h00/18h00
	Dr PASQUIER Nathalie	Vendredi → 8h30/12h15 Lundi → 1 fois par mois 8h30/14h00		Dr THIS Bruno	Mardi → 9h00/12h00 – 14h/18h
	Dr CHAHINE Raïf-Nicolas	Jeudi → 9h00/12h45		Dr ZANOUN Mouloud	Mercredi → 9h00/17h30
ORTHOPTIE Champ visuel	Mme MEULI	Vendredi → 9h00/12h00	Dr HAMAMOUCHE Soad	Jeudi → 9h00/18h00 Vendredi → 9h00/18h00 Samedi → 9h00/12h00	
UROLOGIE	Dr CAPPELE Olivier	Vendredi → 9h00/12h00 (2 fois/mois)	REEADAPTATION FONCTIONNELLE CONSULTATION MEMOIRE	Dr TUZET Patrice	Mardi → 17h30/18h30 Mardi → 13h00/17h00 Samedi → 9h30/12h30 (1 fois/mois)
RHUMATOLOGIE	Dr BENHAYYA Dr SADJI Fathia	Mercredi → 9h/12h30 – 13h30/18h Jeudi → 8h30/12h00 1ère fois 14h00/17h30			PEDICURIE /PODOLOGIE
DIETETICIENNE	Mlle ROBIN Emilie	Lundi → 17 h/18h30 (enfants et adolescents) suivi femme enceinte	PERMANENCE SECURITE SOCIALE		Mercredi → 9h00/12h00 Vendredi → 9h00/12h00

Le don de sang : un acte Citoyen

Reposant sur des valeurs éthiques fortes, le don de sang est un acte citoyen : Bénévolat, volontariat, anonymat et gratuité en sont les principales.



En France, c'est l'Etablissement Français du Sang (EFS) qui est en charge des collectes. Il contribue à soigner plus d'1 million de malades chaque année.

Pourquoi donner son sang ?

L'EFS collecte tous les types de don de sang : don de sang total, don de plaquettes, don de plasma, et don de sang placentaire. Il participe aussi au prélèvement de moelle osseuse.

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins -globules rouges, plaquettes, plasma - sont séparés. Le don de plasma permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments pour soigner les hémophiles. Le don de plaquettes permet de traiter les hémorragies chez les malades. Le don de moelle osseuse et le don de sang placentaire sont utilisés pour la thérapie cellulaire.

Qui peut donner son sang ?

Toute personne en bonne santé ayant entre 18 et 70 ans le jour de la collecte. Il faudra vous munir d'une pièce d'identité ce jour là.

Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4.

Où donner son sang ?

L'Etablissement Français du Sang accueille les donneurs de sang tout au long de l'année. Pour ce faire, il dispose de 153 sites fixes en France et organise un peu plus de 40 000 collectes mobiles de don de sang par an. Les sites fixes sont équipés de machines qui permettent d'effectuer un don de sang total, un don de plasma ou de plaquettes. En revanche, et contrairement au don de sang, comme de gros appareils sont nécessaires, le don de plasma en collecte mobile n'est pas toujours possible.

Pour savoir où et quand vous pourrez faire un don de sang, il existe un moteur de recherche de collecte. Il suffit de renseigner le code de votre département sur le site internet suivant : <http://www.dondusang.net/>

A noter : deux collectes auront lieu prochainement à Dreux : le lundi 25 juillet 2011 de 14h30 à 19h00, Place Mesirard (Devant la Médiathèque), et le 8 août 2011 de 15h00 à 19h00, à la Salle du Cercle Laïque, 19 rue Pastre 28100 Dreux.

Nouvelle campagne de communication de l'EFS : En 2011, je donne mon sang !

« Le 3 janvier, l'EFS a lancé une campagne de sensibilisation au don de sang. Traditionnellement, le stock de produits sanguins chute après les fêtes de fin d'année. Nous avons donc besoin maintenant de vos dons. Aidez-nous à répondre aux besoins des malades : donnez votre sang ! ».

Budgets et finances communales

LES BUDGETS PRIMITIFS 2011 DE LA COMMUNE

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Il est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses. Il est divisé en chapitres et articles dans des conditions qui sont déterminées par décret.

La **section de fonctionnement** regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières (rémunération du personnel, travaux d'entretien, ...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette communale. La section de fonctionnement dispose de ressources définitives et régulières composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale (impôts et taxes), des dotations reçues de l'État (essentiellement la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF), de subventions reçues d'autres collectivités locales (intercommunalité) et de dons et legs divers.

La **section d'investissement** retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux, ...) et le remboursement de la dette en capital.

Un budget communal est généralement voté en équilibre (quelquefois en excédent prévisionnel) c'est-à-dire que le montant des dépenses doit être égale à celui des recettes. En effet, le budget communal n'a pas pour vocation de générer des bénéfices contrairement à une entreprise ; et quand cela arrive, cet argent est automatiquement reporté sur le budget de l'année suivante. Il arrive également, parfois, qu'une dépense ou une recette attendue ne soit honorée ou perçue que l'année suivante, c'est ce que l'on appelle un Reste à Réaliser (RAR), le Conseil Municipal a donc le devoir d'en tenir compte sur le budget.

Le Conseil Municipal de MARCHEZAIS a voté par chapitre et à l'unanimité les trois budgets communaux le 25 mars (eau et assainissement) et le 8 avril (commune).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
CHAP. D 011 Charges à caractère général	35 446 €	CHAP. R 002 Résultat de fonctionnement reporté	14 085 €
CHAP. D 012 Charges de personnel et frais assimilés	36 726 €	CHAP. R 70 Produits des services, du domaine	864 €
CHAP. D 023 Virement à la section d'investissement	50 644 €	CHAP. R 73 Impôts et taxes	155 181 €
CHAP. D 65 Autres charges de gestion courante	88 894 €	CHAP. R 74 Dotations, subventions et participations	46 451 €
CHAP. D 66 Charges financières	3 314 €	CHAP. R 75 Autres produits de gestion courante	8 900 €
CHAP. D 014 Atténuation de produits	10 478 €	CHAP. R 76 Produits financiers	21 €
TOTAL DES DÉPENSES	225 502 €	TOTAL DES RECETTES	225 502 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
CHAP. D 001 Solde exécution investissement reporté	15 513 €	CHAP. R 021 Virement de la section de fonctionnement	50 644 €
CHAP. D 16 Emprunts et dettes assimilées	20 357 €	CHAP. R 10 Dotations, fonds divers et réserves	17 826 €
CHAP. D 20 Immobilisations incorporelles	3 600 €	CHAP. R 13 Subventions d'investissement	52 000 €
CHAP. D 21 Immobilisations corporelles	119 000 €	CHAP. R 16 Emprunts et dettes assimilées	38 000 €
TOTAL DES DÉPENSES	158 470 €	TOTAL DES RECETTES	158 470 €

Le budget primitif reste une prévision, on ne peut juger de sa pertinence qu'une fois l'exercice (l'année pour laquelle il a été voté) terminé. Le Conseil Municipal doit alors présenter pour contrôle un Compte Administratif qui retrace toutes les opérations financières effectivement réalisées durant l'exercice.

Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez à prendre contact avec la mairie.

Les différentes taxes :

Taxe sur le foncier bâti :

C'est l'impôt payé à la Commune par l'ensemble des propriétaires d'immeubles d'habitation.

Taxe sur le foncier non bâti :

C'est l'impôt payé par l'ensemble des propriétaires de terrains non construits (terres agricoles, terrains nus, bois, ...).

Taxe d'habitation :

C'est l'impôt payé par l'ensemble des occupants des immeubles d'habitation (foyers), qu'ils soient les propriétaires ou les locataires des lieux.

À noter que cette année, toujours suite à la réforme de la taxe professionnelle, et afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale et régionale ainsi que des frais de gestion auparavant perçus par l'État, les taux de référence communaux ont été révisés de la manière suivante :

Taxe d'habitation : Somme des taux votés par la commune et le département en 2010 x 1,0340

Taxe Foncière (bâti) : pas de changement

Taxe Foncière (non bâti) : Taux voté en 2010 x 1,0485

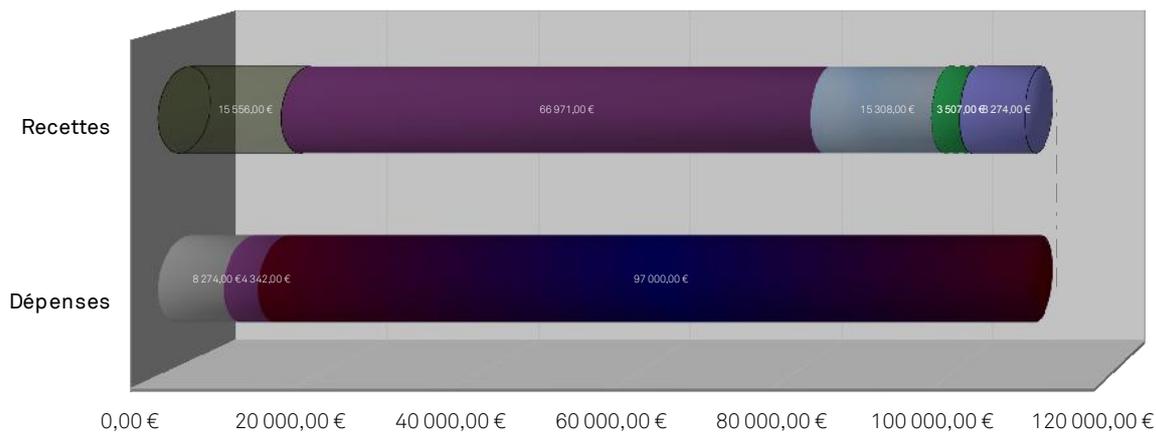
Cotisation Foncière des Entreprises : (Taux relais communal + Taux département et région 2009 + taux de cotisation de péréquation 2009) x 0,88074 (ce coefficient correcteur est appliqué pour tenir compte du transfert d'une quote-part des frais de gestion et de la suppression de l'abattement de 16 %)

Budgets et finances communales (suite)

BUDGETS SERVICE DE L'EAU



- Vente de produits fabriqués, prestations de service
- Résultat de fonctionnement reporté
- Autres charges de gestion courante
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Virement à la section d'investissement
- Charges financières
- Charges à caractère général
- +

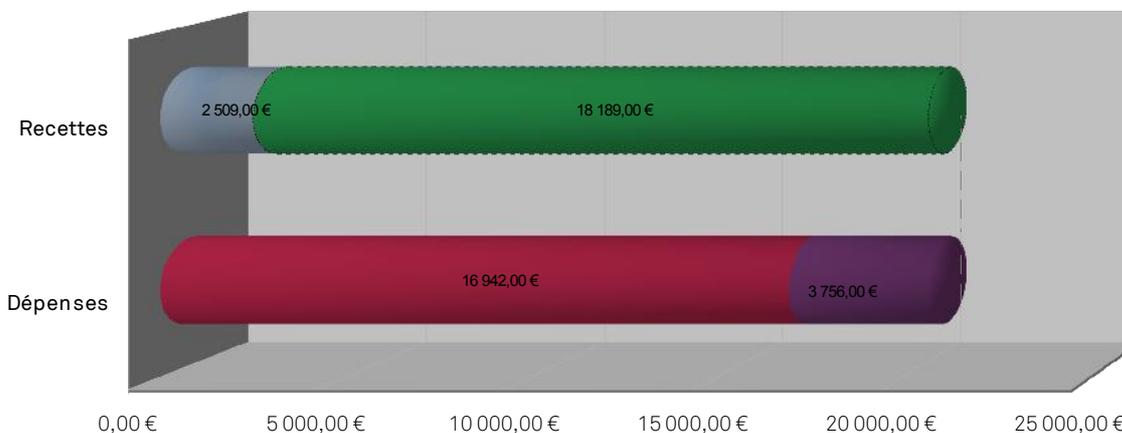


- Dotations, fonds divers et réserves
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Virement de la section d'investissement
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Subventions d'investissement

BUDGET ASSAINISSEMENT



- Autres charges de gestion courante
- Fonctionnement reporté
- Subventions d'exploitation
- Ventes de produits fabriqués, prestations de service
- Charges financières
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Charges à caractère général



- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Solde d'investissement reporté
- Reste à réaliser au CHAP. D23
- Immobilisations en cours et RAR
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées



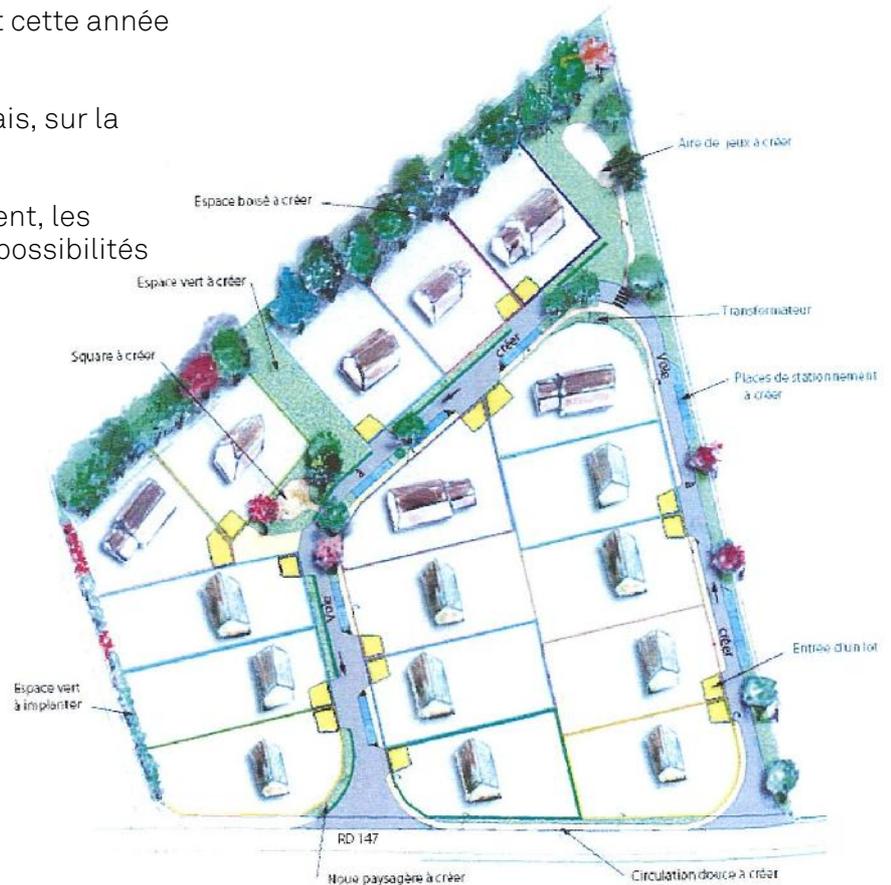
En couverture...

« La Pierre »

La page de couverture de votre bulletin est cette année consacrée au terrain dit « La Pierre ».

Ce terrain est situé à la sortie de Marchezais, sur la route de Serville.

Il va accueillir prochainement un lotissement, les dessins ci-dessous donnent une idée des possibilités d'aménagement.



Plan de composition réalisé par : Foncier-Experts - Houdan

Travaux réalisés

Plus tôt qu'initialement prévu, la commune a dû procéder cette année à un curage des bassins de la station d'épuration. Théoriquement réalisés tous les dix ans, ces travaux dont le coût pénalise fortement les finances de la commune, ont dû être entrepris 7 ans après la mise en service de la station. Nous en profitons donc pour vous rappeler que tout ne doit pas aller à l'égout, et particulièrement les lingettes, en quantités très importantes sur notre commune, et qui, avec leur dégradation très lente, provoquent de nombreux dysfonctionnements.

Pensez à les mettre à la poubelle et non pas dans la chasse d'eau des WC!



Eau potable

L'année 2010/2011 a été surtout marquée par le début de la construction du château d'eau de Brissard.

Ce château d'eau va permettre un renforcement de l'alimentation en eau vers Marchezais, Havelu, Broué et les autres nouvelles communes desservies. Vos délégués avaient participé au choix architectural de ce château d'eau, qui devrait théoriquement être achevé avant la fin de cette année.

Le grand chantier d'interconnexion, qui se déroule sur plusieurs années et en différentes tranches, se poursuit sans rencontrer de réelles difficultés.

La fin de l'interconnexion est prévue pour être opérationnelle courant 2012.

Enfin, une étude sur la prise de compétence de la distribution d'eau par le SICA a été lancée, les premiers résultats viennent d'être communiqués aux communes.

Le but de cette étude est d'estimer les implications qui seraient engendrées par la transformation du SICA en un syndicat de production et distribution.

Les conclusions de cette étude seront connues à la rentrée, il appartiendra alors aux communes de se prononcer sur le changement ou non du mode de fonctionnement pour la distribution d'eau potable.

Jérôme Depondt, Nicolas Ricordel.



La communauté de communes



BILAN D'ACTIVITES 2010 & PERSPECTIVES 2011

Malgré la récession économique, les deux premières entreprises ont ouvert leurs portes sur le parc d'activités communautaire « Actipôle 12 ». Ainsi, 211 emplois sont arrivés sur notre territoire dans le secteur du commerce de gros alimentaire et des services aux entreprises. La richesse ainsi créée permettra dès 2011, à la Communauté de Communes de développer ses investissements en matière de services à la population.

Développement économique :

Sur le site "Les Forts" à Chérisy, la blanchisserie « les 3 régions », et ses 11 salariés, traite le linge des laveries locales et de la région de la parisienne. Le carrossier Karkour a obtenu son permis de construire. Le bureau d'étude GD Eco économiste de la construction, a signé un compromis de vente. Les travaux de nivellement de l'ensemble de la zone sont achevés. Les voiries et réseaux divers seront finalisés au fur et à mesure des ventes de lots, afin de réduire l'éventuel recours à l'emprunt.

Sur le site "Les Merisiers" à Germainville,

L'entrepôt « Segurel SA » et ses 200 emplois, allonge parallèlement à la voie ferrée et à la RN12, ses 3 ha de superficie. L'aménagement paysager en cours, comprend la plantation d'arbres en bosquets sur tout le pourtour du bâtiment et des stationnements, de façon à créer des fenêtres de vision et à rompre l'effet de masse. Le grossiste alimentaire dessert actuellement le réseau des épiceries « Coccinelle » et « Coccimarket » pour le grand ouest.

Le nouvel échangeur routier a pu être terminé en même temps que l'entreprise a ouvert ses portes. Il facilite les échanges et les transports entre le nord et le sud du territoire communautaire et il rend désormais possible le développement complet de la zone d'activités. La Communauté de Communes s'attache ainsi à poursuivre la maîtrise foncière du site en privilégiant le relogement des exploitants agricoles sur des terres voisines. Elle recherche pour ce faire, des terres cultivables sur tout son territoire, à fins d'échange.

En partie centrale de la zone d'activités, un projet de restaurant et d'hôtel est actuellement à l'étude. Le relais routier de Marolles est associé à la réflexion. Le nouvel équipement comprendra plusieurs lieux de restauration, destinés aux différentes clientèles, de passage, résidentielles et d'entreprises, ainsi qu'un hôtel de milieu de gamme.

L'arrivée de l'enseigne Lhermite-Loisirs

L'enseigne Lhermite-Loisirs spécialisée dans la motoculture et concessionnaire de grandes marques, qui avait acquis le bâtiment relais et le terrain attenant d'une superficie d'environ 1 ha, situé en bordure de la RN12, à l'entrée de Chérisy en venant de Paris., a après changement de maître d'œuvre, entamé ses travaux d'agrandissement du bâtiment existant. L'ouverture de l'atelier et du magasin sont maintenant prévus au printemps 2011.

Le parc éolien à Germainville toujours au tribunal

Le permis de construire accordé fin 2007 pour 12 éoliennes de 2 MW chacune, qui avait fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, a obtenu gain de cause. Toutefois l'association de riverains de Germainville, a fait appel du jugement. Une décision de la Cour d'Appel de Nantes devrait intervenir en 2011.

Aménagement du territoire



Télécommunications numériques haut débit

Le sud du territoire communautaire, à savoir les communes de Ecluzelles, Querre, Mézières en Drouais, La Chapelle Forainvilliers et Germainville, vont bénéficier avant la fin de cette année 2010, du haut débit Internet, c'est-à-dire supérieur à 2 Mb/s. Les travaux d'équipement sur les points hauts seront effectués, achevés en cette fin d'année. Ils consistent en la pose de 2 antennes en forme de losange, de la taille d'une feuille de papier courante, sur des châteaux d'eau ou sur des mâts. La puissance émise est environ mille fois inférieure à celle d'un téléphone cellulaire.

La communauté de communes



Gare de Marchezais Broué

L'étude de diagnostic visant à décrire les scénarii d'amélioration du stationnement et de la desserte de la gare, est en cours. Elle s'achèvera avant le printemps 2011. Il sera alors possible d'établir un éventuel projet et d'en fixer le budget d'investissement.

Service public d'assainissement non collectif

Le diagnostic initial d'environ 1 800 installations individuelles, devrait débuter début 2011 et s'achèvera courant 2012. Le prestataire agréé contactera chacun des foyers concernés pour une visite de contrôle de l'installation. Cette visite sera suivie de préconisations d'entretien et si nécessaire de remise en état. Ensuite sera instaurée un contrôle périodique. Ce service concernera uniquement les zones non desservies par l'assainissement collectif ou qu'il n'est pas prévu de desservir à horizon de 2012.

Éducation loisirs sports et culture

Le service enfance jeunesse se développe. La Communauté de Communes se dote d'un relais d'assistantes maternelles (RAM), lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation au service des assistantes maternelles, des parents et des enfants.

Animé par Laëtitia TRIPET, éducatrice de jeunes enfants, ce nouveau service de proximité constitue ainsi un trait d'union entre les parents et les professionnels.

Il a pour objectif de soutenir les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles. Lors des ateliers d'éveil et des réunions d'information, le relais permet la rencontre, l'échanger d'expériences, la formation en présence d'une professionnelle de la petite enfance.

Le RAM constituera également une source d'information pour toute personne qui souhaite devenir assistante maternelle.

Le RAM donne également des renseignements indispensables aux ou futurs parents :

Sur les modes de garde,

Sur les assistantes maternelles agréées ayant des places disponibles,

Pour l'élaboration d'un contrat de travail, le calcul de la mensualisation,

Sur les droits et leurs obligations des parents et des assistantes maternelles

En cas de difficultés relationnelles, le RAM peut aussi jouer le rôle de médiateur.

Le RAM propose enfin un lieu de rencontres et de socialisation pour les jeunes enfants.

Les enfants participent aux ateliers d'éveil accompagnés de leur assistante maternelle. Ils évoluent dans un environnement adapté. L'animatrice du relais prévoit à chaque séance un programme d'activité respectueux de leur développement.

Les ateliers seront itinérants sur le territoire ; Dans l'immédiat ils auront lieu une fois par semaine dans chacune de ces 3 communes : Abondant, Bû, Chérisy.



N'oubliez pas de venir prendre des nouvelles sur votre site Internet (126 visites par jour en 2010)
www.lesvillagesdudrouais.com

Directeur de la publication : Michel Lethuillier
Rédacteur en chef : Cécile Lamy
Crédit photos tous droits réservés

Les écoles de notre regroupement (SIVOM)



Bonjour ! Bonjour !

Me revoici pour vous donner des nouvelles des écoles du Regroupement Pédagogique du SIVOM de la Plaine du Drouais Est...

Cette année 2010, ce ne sont pas des changements mais des bouleversements qui sont intervenus suite à l'ouverture de l'échangeur sur la RN12 entre Serville et Germainville...

Une classe a été fermée à l'école de Broué en raison de la baisse des effectifs en septembre. Des départs en retraite et démissions ont entraîné des modifications au sein du personnel du SIVOM :

C'est désormais ANNICK et CELISIA qui accompagnent les enfants dans les cars scolaires.

A Broué, AGNES a remplacé JOCELYNE au service des repas le midi et CRISTEL surveille les enfants dans la cour avec MONIQUE.

A Germainville, SYLVIE a remplacé LILIANE à la cantine et au ménage, MARTINE a remplacé ELISE aux ateliers et à la surveillance de la sieste, CELISIA aide désormais les institutrices avec PASCALE et CATHERINE.

A Serville, ANNICK et PASCALE ont conservé leurs fonctions respectivement à la cantine et au ménage.

Effectifs des enfants inscrits dans notre Regroupement cette année scolaire 2010/2011

77 à Germainville, 93 à Broué et 49 à Serville, soit un total de 219 enfants.

La répartition par niveau s'établit ainsi :

21 PS / 36 MS / 20 GS / 35 CP / 25 CE1 / 33 CE2 / 29 CM1 et 20 CM2.

Depuis la rentrée de septembre, les effectifs sont passés de 219 à 217



Les cours de soutien mis en place depuis l'an passé se poursuivent sur les trois sites comme précédemment :

le midi dans les écoles de Germainville et Broué

le mardi et vendredi soir après la classe pour l'école de Serville, charge aux parents de revenir chercher leurs enfants.

Souhaitons 'Bonne Réussite' à ces élèves qui ont besoin d'un petit coup de pouce'!



Les circuits ont été remaniés en totalité à compter du 7 octobre en raison de la mise en service de l'échangeur plus tôt que prévu. Ils débutent désormais tous les deux de Broué le matin et le soir. L'un dénommé 'Annick' dessert Marolles, Marchezais, Serville puis Germainville et La Chapelle, l'autre dénommé 'Célisia' dessert ces mêmes communes mais dans le sens inverse.

Les nouveaux circuits ont permis de raccourcir les temps de trajet des enfants dans les cars, permet aux familles ayant des enfants scolarisés dans plusieurs écoles de les mettre dans le même car.

Ces changements ont entraîné la modification des horaires des trois écoles puisque les enfants arrivent plus tôt. Les horaires sont désormais les suivants :

A Germainville : 8h30 à 11h30 et 13h15 à 16h15 (accueil des enfants dès 8h20)

A Broué : 8h40 à 11h40 et 13h15 à 16h15

A Serville : 8h25 à 11h25 et 13h30 à 16h30

Les écoles de notre regroupement (SIVOM)



L'école de Broué a présenté deux projets au SIVOM qui seront financés à hauteur de 2.750€ ; un projet 'musique à l'école' pour une session de 20 heures et une sortie de cinq jours en 'classe Patrimoine et Environnement' dans les Pays de la Loire.



C'est avec plaisir que j'ai réalisé les panneaux installés aux écoles pour annoncer l'évènement...

Les parents d'élèves ont organisé une Foire et aux jouets et articles de puériculture fin novembre dans la salle des fêtes de Serville au profit des coopératives des écoles.

Vif succès pour une première puisqu'une centaine d'euros ont été versés à chaque coopérative.



Le SIVOM a investi en 2010...

Des aménagements ont été réalisés pendant les dernières vacances d'été :

à Germainville: remise en état du toboggan, réfection des peintures des agrès de la cour de récréation ainsi que les peintures du réfectoire, achat de quelques matelas...

Les photocopieurs des trois écoles ont été remplacés fin juin en contrat LOA pour 3 ans



Les enfants de la classe d'Evelyne à Broué ont réalisé une fresque sur des panneaux installés dans le bas du préau. Vous pouvez retrouver le détail de cette fresque sur le site de www.Broué28.fr

le Centre de Loisirs en Accueil Périscolaire de Broué

...de la compétence de la Communauté de Communes 'Les Villages du Drouais' je vous le rappelle, est ouvert dès 7h le matin et jusqu'à 19h.

La première inscription est reçue au secrétariat du SIVOM en mairie de Serville (tel :02.37.43.29.41) de façon à coordonner le service avec les ramassages scolaires, ensuite le CLSH prend en charge le dossier.

A compter de janvier 2011, un nouveau mode de paiement sera mis en place, des factures remplaceront les cartes d'accès.



Les enfants sont ravis chaque dernier vendredi soir du mois car une petite fête est organisée pour célébrer les anniversaires !!!

Le mercredi et les vacances, les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs de BU ou CHERISY selon leur convenance. Les plannings des activités sont consultables sur le site de la CCLVD www.lesvillagesdudrouais.com (cliquer sur 'entrée' sélectionner 'vie dans nos villages' puis 'service à la famille'). Profitez de cette visite sur le site pour y naviguer et retrouver une foule d'informations très utiles !

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à appeler la secrétaire du SIVOM au 02.37.43.29.41 (à Serville)



Venez nombreux participer à la Kermesse le 25 juin 2011 à Broué

quelques photos de la fresque du préau...



document réalisé par la Secrétaire du SIVOM Mireille EL HAFRI

L'abus de pesticides est dangereux pour tous les habitants de votre jardin.

Vous traitez :

- votre pelouse pour enlever les « mauvaises herbes »
- votre potager pour supprimer les pucerons
- vos arbres fruitiers pour lutter contre les champignons

Savez-vous qu'en utilisant des pesticides sans précaution, vous risquez de mettre vos enfants ou vos animaux domestiques en contact avec des produits potentiellement dangereux pour leur santé ?

Les pesticides, apprenons à nous en passer !

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

Ministère de la Santé et de la Consommation
Ministère de la Mer, de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Aménagement de la Vallée de la Loire

www.jardiner-autrement.gouv.fr



Dans l'urgence, les minutes sont si précieuses qu'elles peuvent sauver des vies

Dans nos communes rurales auxquelles nous sommes tant attachés, la préservation de la vie, la sauvegarde du patrimoine et du tissu économique ont partout les mêmes exigences: la rapidité d'un service de secours et la compétence de ses personnels.

Les communes d'Anet et de Bû disposent d'un centre de secours et d'un centre d'intervention dotés d'équipements modernes afin de répondre aux missions de secours. Ces centres par leur positionnement ont pour vocation à défendre nos communes et nos entreprises.

Les interventions sont assurées essentiellement par des sapeurs-pompiers volontaires.



Mais un centre de secours n'est fonctionnel que si des hommes et des femmes volontaires, dynamiques s'engagent au service de la collectivité pour assurer la sécurité de leurs concitoyens. Aujourd'hui, sur notre territoire, le SOIS rencontre des difficultés de recrutement et de maintien de ses effectifs de sapeurs-pompiers volontaires.

Aussi, nous avons besoin de vous.

Alors si vous souhaitez découvrir le monde des « sapeurs-pompiers » et, pourquoi pas, vous intégrer au sein de cette grande famille, nous vous invitons à assister à :

Présentation de l'univers des sapeurs-pompiers aux élèves des écoles

Vendredi 23 septembre De 09 H 00 à 12 H 00

LYCEE PROFESSIONNEL GABRIEL BRIDET (Gymnase)

40 rue Hubert Baraine À Anet

Cette réunion sera animée par les représentants du service départemental d'incendie et de secours et vos élus locaux. Elle sera suivie d'une petite collation.

Journée d'appel et de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71)
email : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.



Bibliothèque

Idées de lecture :

Une jeune fille	Don FRANCK
Garçon manqué	Nina BOURAOUI
Une femme en enfer	Brian VALLÉE
Le chant des hérissons	Solange FASQUELLE
Le danseur de Manhattan	Andrew HOLLERAN
Les dames de nage	Bernard GIRAUDEAU
Le bois de lune	Françoise BOURDON
Les amants du chanvre	Georges GÉRARD

Ce qu'il faut savoir :

Ouverture	le samedi de 11 h à 12 h
Local	Salle du Conseil de la Mairie
Tarif	Gratuit
Durée des prêts	Jusqu'à 3 livres pour 3 semaines
État	Prendre grand soin des livres

Si vous quittez la commune, pensez à rendre les livres à la Mairie.

Les permanences sont assurées par des bénévoles :

Mme BERTHE Patricia – M. GUIMBAULT Jackie – Mme VIVIEN Josseline et M. LECOQ Bernard

Un grand merci à Mme GUIMBAULT Bernadette pour la réorganisation de la bibliothèque !



Centre Communal d'Action Sociale



Le 11 novembre 2010, le repas du Centre Communal d'Action Sociale a réuni une trentaine de personnes à la salle des fêtes du village.

Ce repas est offert à tous les habitants de la commune qui sont âgés de plus de 60 ans



Le don au
centre communal d'action sociale
 la solidarité locale en action...

Culte

Culte catholique : *A l'ombre de notre clocher...*

par M. LECOQ Bernard

Sainte-Madeleine : Patronne de notre village

Une messe sera célébrée en notre Église le dimanche 24 juillet à 11 h 00.
Un verre de l'amitié, offert par la municipalité, clôturera cette cérémonie.

Nos prêtres :

L'abbé Hugues DE TILLY 06.61.48.11.94

L'abbé Marcel FERDINAND 02.37.43.84.87

À partir de septembre, notre village sera administré par le presbytère d'Anet.

Relais Paroissial :

Madame Hélène MAISONS est à votre disposition pour vous renseigner et vous guider dans vos démarches paroissiales (02.37.43.20.86).

Affichage des informations :

Feuille mensuelle sur le panneau à côté de la porte de l'Église.

Joies et peines :

10 juillet 2010 : mariage de Sandrine Brillanceau et Vincent Feydeau
et baptême de leur enfant Maël Feydeau

25 juillet 2010 : messe de la Madeleine

4 septembre 2010 : baptême de Augustine Filippe

14 décembre 2010 : inhumation de Mme Follet

30 janvier 2011 : messe dominicale

19 juin 2011 : baptêmes de Clotilde et Eloi, enfants de Florence Depondt-Levergnieux



Culte protestant

Culte les dimanches à 10h30 à Marsauceux le 1^{er} dimanche du mois et à Dreux, les 2^e, 3^e et 4^e dimanche

Informations : Pasteur Jean-Christophe Perrin Tél.: 02 37 46 06 01

Culte musulman (lieux) :

Association musulmane de bienfaisance

rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 28100 Dreux

Association culturelle turque

41, rue Hoche 28100 Dreux

Association musulmane du Murger-Bardin

Ibad Allah 6, chemin de Bel-Air 28100 Dreux

Sport



Bienvenue à tous pour cette nouvelle saison.

L'Assemblée Générale du CAPS a eu lieu le 10/09/2010. Lors de celle-ci, ont été élus les nouveaux membres du bureau :

- Présidente : Mme LADOUX Muriel
- Vice Présidente : Mme TEBIBI Véronique
- Trésorière : Mme DESLOGES Marie Laure
- Secrétaire : Mme VIVIEN Josseline
- Président d'honneur : Mr LETELLIER Bernard.

Les cours ont repris et nous sommes heureux de compter 14 adultes et 9 enfants.

Le cours des enfants se déroule le mardi de 18h45 à 19h45. Il consiste à faire découvrir aux enfants la gymnastique, la motricité, l'assouplissement ainsi que des jeux collectifs. Lors de ce cours les enfants apprennent à se respecter et à se connaître. Il n'y a pas d'esprit de compétition. L'âge des enfants varie entre 6 ans et 10 ans

Le cours d'adultes se déroule le mercredi de 20h à 21 h, L'association du CAPS a pour but d'allier l'activité physique et la convivialité. Chacun travaille à son rythme avec l'échauffement, le cardio-training et abdominaux.

Cette année nous avons ajouté à certains cours la participation d'une intervenante, Isabelle, qui nous fait découvrir la sophrologie, la relaxation. L'essai est concluant, même si certaines personnes ont du mal à évacuer le stress quotidien.

Tous les cours se déroulent à la salle des fêtes de Marchezais et l'association du caps tenait à remercier la municipalité.

Remerciements aux adhérents adultes et enfants de leur présence et leur sympathie pour que l'association continue.

ALORS VENEZ NOMBREUX A LA PROCHAINE RENTREE

A BIENTOT.

Muriel LADOUX
La Présidente



Comité des fêtes

Mairie de Marchezais
28410 MARCHEZAIS



Suite à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes du 9 octobre 2010, le bureau de celui-ci a été renouvelé et se compose désormais comme suit :



Monsieur Bernard LETELLIER – Président d'Honneur
Monsieur Franck LEVASSORT – Président
Madame Véronique COMBY - Vice-présidente
Madame Sylvie CARLIER – Trésorière
Monsieur Jean-Luc LERAY – Secrétaire
Madame Nicole LETELLIER – Membre actif
Monsieur Philippe DUMONT – Membre actif
Monsieur Christian Poussin – Membre actif

Je tiens également à remercier les bénévoles qui se sont joints à nous lors de manifestations plus importantes et notamment Madame Bernadette GUIMBAULT qui a géré avec une efficacité et une organisation hors pair les réservations de la brocante en sachant qu'avec environ une centaine d'exposants cela représente un énorme investissement en temps.

Les festivités proposées au cours de cette année :

Le 31 octobre 2010, SOIREE HALLOWEEN. Les enfants, ainsi que les adultes étaient déguisés. Après le passage des enfants dans les rues de Marchezais, un repas a été servi à la salle des fêtes.



Le 11 décembre 2010, REPAS DE NOEL. 50 personnes étaient inscrites à cette soirée. La soirée fut fêtée autour d'un délicieux repas et s'est terminée tardivement dans une bonne ambiance.

Le 12 février 2011 PAELLA – SOIREE DANSANTE. 36 personnes étaient inscrites à cette soirée. Le repas a été suivi d'une soirée dansante pour le plus grand plaisir des participants.

Le 2 avril 2011 REPAS – SOIREE DANSANTE. 45 personnes s'étaient inscrites pour cette soirée.



Le 4 avril 2011 la CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES a accueilli la joie, la surprise et la curiosité de nos 17 enfants qui sont repartis avec leur traditionnel chocolat et des cadeaux. Cette manifestation s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le 7 mai 2011 JOURNEE DETENTE AU BORD DE L'EAU. 40 personnes étaient inscrites cette année. Le soleil était au rendez-vous et ce fut l'occasion pour les pêcheurs et non-pêcheurs de passer une excellente journée autour d'un barbecue.

Comité des fêtes



Le 19 juin 2011 BROCANTE. Comme chaque année tous devraient être réservés et notre BROCANTE être une nouvelle réussite.

nos emplacements



Notre BROCANTE de juin 2010 fut un véritable succès avec plus d'une centaine d'exposants, 350 repas servis ainsi que 75 kgs de frites.

Nous restons à votre écoute et disposition pour toute remarque, et suggestion, visant à améliorer notre organisation. Notre objectif est d'animer notre charmant village dans la plus grande convivialité et de permettre aux Marcheroises et Marcherois de faire connaissance.

Nous avons besoin de vous.

Le Président du Comité des Fêtes
Franck LEVASSORT

*Pour vos réceptions vous pouvez louer auprès du Comité des fêtes
UN CHAPITEAU de 90 m2
Marcherois 200 euros
Extérieurs 400 euros
Renseignements auprès de Monsieur Franck LEVASSORT 02.37.43.16.86*

Quelques évènements de l'année passée...



Comme tous les ans, dans une salle bien décorée et autour du sapin, une cinquantaine d'enfants attendaient avec impatience le passage du Père Noël, heureusement il n'y avait plus de neige! Pour les faire patienter, la commune leur a offert un goûter avant l'arrivée du bonhomme en rouge.

Le père Noël bien accueilli a pu remettre les jouets commandés, chaque bambin était ravi de le rencontrer, quelques-uns étaient un peu impressionnés, mais cela a vite passé à la vue des cadeaux. Tout le monde espère le revoir l'an prochain.

M. le Maire, avec les conseillers municipaux, ont accueilli le 8 janvier 2011, M. Marleix, Conseiller Général, le commandant de la brigade de gendarmerie d'Anet avec notre gendarme référent, l'abbé de Tilly desservant notre paroisse, et les habitants de la commune.

Cette année le conseil avait décidé de convier tous les Marcherois et Marcheroises.

Lors de cette cérémonie, M. Marleix a remis à M. Guy Berthe un diplôme pour 20 ans de travail (médaillon d'argent).



Quelques évènements de l'année passée...

CÉRÉMONIES LIÉES AUX ARMISTICE 14-18 ET 39-45

Bravant les intempéries, les Marcherois ont quand même été présents pour assister au dépôt d'une gerbe par Monsieur le Maire à la mémoire des anciens combattants. Le Maire a lu le discours du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants. Et c'est Melle Alexandra MOTIN qui, lors de ces deux cérémonies, a lu le discours de l'association des anciens combattants.



14 JUILLET 2010.

Le rendez-vous était donné à 9 H 30 pour installer les tables et finir de préparer le repas de midi de ce 14 Juillet 2010. Un peu moins de convives que les autres années, vacances ou obligations obligent ... nous étions une bonne cinquantaine quand même.

Nous nous apprêtions à installer les jeux pour les festivités de l'après-midi, mais le ciel en a décidé autrement, en effet une grosse pluie s'est abattue sur la commune (15mm d'eau). Pour le repas nous étions à l'abri, mais comme pour nous récompenser, le soleil a daigné pointer son nez en fin d'après-midi, alors les jeux ont pu commencer. Pour les jeux de boules n'en parlons pas le terrain n'était pas praticable.

Le concours de fléchettes a pu débuter pour les enfants et les adultes ; les gagnants ont été récompensés.

Pendant le repas, M. le Maire anime en posant diverses questions aux participants, chacun ou chacune est récompensé avec un lot par bonne réponse. Il est quelquefois difficile de départager les gagnants ! Une partie de ces lots nous est gracieusement offerte par le supermarché chez qui nous achetons toutes les fournitures pour nos festivités annuelles.



SPECTACLE EQUESTRE SOUS LE SIGNE DE LA RUSSIE

Comme un air de Russie au coeur du Pays drouais. Samedi 30 avril, un vent d'Est a soufflé sur le village de Marchezais à l'occasion de la fête de la Ferme équestre, un rendez-vous annuel du club hippique depuis son ouverture en 2008. Près de 250 personnes sont venues applaudir le spectacle placé sous le signe de la Russie et des pays de l'Est. Une heure et demi durant, sur fond de musique tzigane et du célèbre Casse-Noisette de Tchaïkovski, les cavaliers se sont livrés à d'impressionnants numéros de voltige et de dressage impliquant seize poneys et chevaux : jonglerie, saut d'obstacle, poste hongroise (figure réalisée debout sur deux chevaux au galop). La soirée festive s'est achevée avec un buffet lui aussi aux couleurs de la Russie.

A l'année prochaine!

